

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025

Séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Charlevoix, tenue le lundi 22 septembre 2025, à 18 h 30, au centre administratif de La Malbaie, à laquelle sont présents et forment quorum :

PRÉSENCES		Présent	Absent
Membres parents d'un élève			
	Sandra Fortin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Patricia Guay	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Brigitte Lavoie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Lucie Maltais	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Lynda Tremblay	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Membres du personnel			
	Robert Croteau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Tristan Lussier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Shany Tremblay	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Membres de la communauté			
	Sylvain Beaudry	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Élise Langlais	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Aurélie Savard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestionnaires			
	Jérémi Forques, directeur des ressources matérielles et du transport scolaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Simon Gagné, directeur général par intérim	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Stéphanie Marcotte, directrice des ressources financières et des technologies de l'information	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Michèle Moreau, directrice des services du secrétariat général et des communications	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**OUVERTURE DE LA RÉUNION, CONSTATATION DU QUORUM ET
DÉCLARATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

La présidente, madame Lucie Maltais, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle s'assure que l'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et que tous les membres du conseil d'administration ont reçu la documentation en temps opportun.

Les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

Aucun conflit d'intérêts en lien avec les dossiers prévus à l'ordre du jour n'est soulevé.

CA : 318-25

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Beaudry et **RÉSOLU** unanimement de **PROCÉDER** à l'adoption du projet d'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AOÛT ET SUIVIS

CA : 319-25

IL EST PROPOSÉ par madame Aurélie Savard et **RÉSOLU** unanimement d'**ADOPTER** le procès-verbal du 27 août 2025 tel que déposé.

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

Aucun suivi à effectuer.

CA : 320-25

**PROMESSE BILATÉRALE DE VENTE ET D'ACHAT ENTRE LA VILLE
DE CLERMONT ET LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE
CHARLEVOIX**

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de Charlevoix (CSS) a besoin d'un terrain sur le territoire de la Ville de Clermont pour la construction d'une nouvelle école;

CONSIDÉRANT que la Ville de Clermont s'est engagée, en décembre 2024, à céder un terrain qui répond aux critères des articles 272.2, 272.3 et 272.13 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la collaboration entre la Ville de Clermont et le CSS dans la sélection du meilleur emplacement pour la construction de la nouvelle école;

CONSIDÉRANT le projet de promesse bilatérale de vente et d'achat déposé en séance de travail;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Beaudry et **RÉSOLU** à l'unanimité de :

- **PROCÉDER** à la signature de la promesse bilatérale de vente et d'achat avec la Ville de Clermont;
- **AUTORISER** le directeur général par intérim à signer tout document donnant effet à la présente résolution.

CA : 321-25

**PERMISSION D'OCCUPATION TEMPORAIRE ENTRE LA VILLE DE
CLERMONT ET LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE
CHARLEVOIX**

CONSIDÉRANT l'échéancier du projet de construction d'une nouvelle école à Clermont;

CONSIDÉRANT les délais nécessaires pour compléter la transaction immobilière entre la Ville de Clermont et le Centre de services scolaire de Charlevoix (CSS);

CONSIDÉRANT que le CSS souhaite débuter les travaux du lot 1 avant la conclusion du processus de transaction immobilière;

CONSIDÉRANT le projet d'entente de permission d'occupation temporaire d'une durée de douze (12) mois avec la Ville de Clermont déposé en séance de travail;

IL EST PROPOSÉ par madame Patricia Guay et **RÉSOLU** à l'unanimité de :

- **PROCÉDER** à la signature de l'entente entre le Centre de services scolaire de Charlevoix et la Ville de Clermont;

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

- **AUTORISER** le directeur des ressources matérielles à signer tout document donnant effet à la présente résolution.

CA : 322-25

PERMISSION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DE MESSIEURS OLIVIER TREMBLAY ET DAVID TREMBLAY AU BÉNÉFICE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX

CONSIDÉRANT les aménagements nécessaires associés aux contraintes topographiques du site choisi pour la construction d'une nouvelle école à Clermont;

CONSIDÉRANT que les accès temporaires en périphérie du site vont permettre de réduire la durée et les coûts du projet;

CONSIDÉRANT les négociations qui ont eu lieu avec messieurs Olivier Tremblay et David Tremblay, propriétaires du terrain adjacent au site de la nouvelle école, afin d'obtenir un droit de passage pour exécuter les travaux;

CONSIDÉRANT le projet d'entente de permission d'occupation temporaire d'une durée de vingt-quatre (24) mois déposé en séance de travail;

IL EST PROPOSÉ par madame Lynda Tremblay et **RÉSOLU** à l'unanimité de :

- **PROCÉDER** à la signature de l'entente entre messieurs Olivier Tremblay et David Tremblay et le Centre de services scolaire de Charlevoix;
- **AUTORISER** le directeur des ressources matérielles à signer tout document donnant effet à la présente résolution.

CA : 323-25

ENTENTE RELATIVE À L'UTILISATION PARTAGÉE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE BEAU-SOLEIL AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS

CONSIDÉRANT le protocole d'entente intervenu le 2 juin 1999 entre la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs et la Commission scolaire de Charlevoix;

CONSIDÉRANT les discussions avec la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs afin de procéder au renouvellement de l'entente pour l'utilisation de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT le projet d'entente déposé en séance de travail;

CONSIDÉRANT que la durée de l'entente sera de cinq (5) ans avec renouvellement automatique aux mêmes conditions et pour la même durée;

CONSIDÉRANT l'article 87 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs;

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

IL EST PROPOSÉ par madame Sandra Fortin et **RÉSOLU** à l'unanimité de :

- **PROCÉDER** à la signature de la nouvelle entente avec la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs;
- **AUTORISER** le directeur des ressources matérielles à signer l'entente à cet effet.

PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance ordinaire aura lieu le mercredi 29 octobre 2025, à 19 h 15, au centre administratif de Baie-Saint-Paul.

CA : 324-25

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 18 h 40, **IL EST PROPOSÉ** par madame Sandra Fortin et **RÉSOLU** unanimement de **PROCÉDER** à la levée de l'assemblée, les points à l'ordre du jour ayant tous été traités.

Lucie Maltais, présidente

Michèle Moreau, secrétaire générale